

FRANCOPHONIE

À entendre les discours officiels qui exaltent la *Francophonie* et la brandissent comme une « *médiatrice culturelle et politique entre les nations, comme le fut la civilisation grecque*¹⁵⁵ », il semblerait que le mot désigne une réalité ayant existé de tout temps, sorte d'union sacrée immémoriale fondée sur le partage de la langue française. Sous ses airs d'évidence et d'unanimité, la *Francophonie* (avec sa majuscule emphatique) est pourtant bien une construction contingente, assez récente.

Le terme n'acquiert quelque résonance dans l'espace public qu'au cours des années 1960. En novembre 1962, la revue *Espirit* consacrait un numéro spécial au *Français, langue vivante*.¹⁵⁶ Des personnalités du monde culturel et politique y livraient un plaidoyer ardent en défense de la langue de Voltaire et y évaluaient les possibilités d'actions communes pour assurer le maintien et la croissance du prestige international du français. Dans les années 1980, le projet francophone trouve sa traduction politique explicite : en 1986 se tient à Paris la première Conférence des chefs d'État et de Gouvernement ayant en commun l'usage du français. La *Francophonie* devient une organisation institutionnelle vouée à des alliances diplomatiques tandis que le mot se dote d'une majuscule qui assoit l'évidence de son référent et le situe au-delà des nécessités de la *res publica*. En parallèle, la *Francophonie* étend sa surface d'inscription à d'autres secteurs du monde social : l'université (développement massif des « études francophones »), la littérature (le Salon du livre

de 2006 consacré aux « littératures francophones ») ou encore le sport. La médiatisation de l'« Année Senghor » atteste également de ces ouvertures francophones auprès d'un public élargi.

Dans ses usages courants, la *Francophonie* s'énonce ainsi à la fois comme une donnée sociologiquement repérable, mais qui porte en elle la nécessité de son auto-promotion et de sa propagation à large échelle : « *la Francophonie, pour continuer d'être une réalité, s'attache à défendre des valeurs et une culture nées sur le sol de la langue française, mais qui méritent vraiment d'être mondialisées : les droits de l'Homme, la liberté, l'égalité et la fraternité*¹⁵⁷. » Cette obsession d'une inscription mondiale (notamment en Asie, où « *il faut faire vite car le socle francophone décroît chaque année*¹⁵⁸ ») ne s'énonce bien sûr que dans les termes euphoriques de l'enrichissement mutuel et, surtout, du respect de la diversité. « *S'enrichir de nos différences pour converger vers l'universel* », scandent les affiches de l'année Senghor, tandis que dans ses « *principes fondamentaux* », la *Francophonie* annonce « *contribu[er] au dialogue des cultures, facteur de relations pacifiques entre les communautés et les composantes de la société*¹⁵⁹ ». Cet idéal d'universalité, cet irénisme selon lequel les manifestations culturelles seraient appréhendables indépendamment des configurations socio-économiques qui les sous-tendent, coïncident avec une mystique de la langue française. Sur une norme chimérique et idéalisée sont indexées

157. « La Francophonie, un exemple de mondialisation d'avant-garde », *Les Écrits de l'image*, n° 41, printemps 2004, p. 93.

158. « La diversité culturelle et la Francophonie dans l'espace francophone : une apparente contradiction ? (Synthèse des débats de la Session plénière inaugurale du Haut Conseil de la Francophonie) », *Les Écrits de l'image*, p. 110.

159. Cadre stratégique décennal de la Francophonie, X^e conférence des chefs d'États et de gouvernement des pays ayant le français en partage, Ouagadougou (Burkina Faso), 26-27/11/2004, Paris, Secrétariat des instances de la Francophonie, [s.d.], p. 6.

155. Xavier Deniau, *La Francophonie*, Paris, P.U.F., « Que sais-je ? », 2001, p. 53. L'auteur de cet inusable et encomiastique « Que sais-je ? »

est Maître des requêtes au Conseil d'État français et Président du Comité de la Francophonie.

156. « Le Français, langue vivante », *Espirit*, n° 311, novembre 1962.

des valeurs de clarté et d'élégance, bref tout un « charisme ¹⁶⁰ », qui justifierait les attitudes de vénération et de défense accompagnant les discours sur la francophonie : « *La Francophonie veille au renforcement du français comme outil de communication et vecteur culturel et, par extension, comme langue de communication internationale, d'enseignement et de support à un dynamisme intellectuel, scientifique et culturel novateur.* » ¹⁶¹

Dans le discours social, la *Francophonie* correspondrait à une mondialisation « *heureuse* » puisque culturellement motivée, la main gantée du velours fin de la langue française et brodée du fil de son universalité qui écrit « communion » à la place de « domination » et « partage » en biffant « exploitation » ; bref, une façade lyrico-humaniste – où sont alignés pêle-mêle Senghor, Malraux, Rivarol, Chirac, Kundera, De Gaulle et Duteil ¹⁶² –, derrière laquelle les politiciens et économistes aguichent le citoyen en agitant des marottes linguistiques et littéraires. Pourtant, comme le notent Daniel Baggioni et Roland Breton à propos des dernières annexions francophones en date, « les arguments manquent pour justifier intellectuellement l'adhésion de la Bulgarie ou de l'Angola. ¹⁶³ » Et les intellectuels ne s'y trom-

pent pas : il est tout à fait symptomatique que les principaux intéressés par les « littératures francophones » se montrent généralement très hostiles à l'égard d'un tel étiquetage, dont ils perçoivent clairement la dimension idéologique. Édouard Glissant, à qui l'on demande ce que représente pour lui cette notion de *Francophonie* (dont certains le font « chanter »), répond ainsi : « Les anciennes puissances coloniales partagent ce penchant à rassembler autour d'elles les restes de leur entreprise, surtout au plan des cultures, de la langue et des autres moyens d'expressions ¹⁶⁴. »

Mais ce rassemblement peut s'expliquer au-delà du simple « penchant » : les liens privilégiés entre partenaires de la *Francophonie* sont aussi destinés à renforcer la cohésion d'un marché mondialisé et à accroître la surface économique de l'ancienne métropole. Aux côtés de ses nombreuses proclamations de défense des Droits de l'Homme, l'Organisation Internationale de la Francophonie vise également « à améliorer [la] *capacité d'insertion [des pays francophones du Sud et en transition] dans le commerce mondial* ¹⁶⁵ ». Autrement dit, sous couvert de respectable humanisme, de charité linguistique ou d'euphorie culturaliste (dans son discours au Sénat lors de la *Journée internationale de la Francophonie* du 20 mars 2006, Philippe Douste-Blazy définissait celle-ci, ni plus ni moins, comme une « *poétique du monde* »), la voix du pouvoir induit la naturalité d'une économie mondialisée (dans le même discours, un peu plus loin : « *la mondialisation peut être une chance pour la franco-*

160. Comme le martèle Xavier Deniau dans le « Que sais-je ? » déjà cité.

161. Cadre stratégique décennal de la Francophonie, X^e conférence des chefs d'États et de gouvernement des pays ayant le français en partage, Ouagadougou (Burkina Faso), 26-27/11/2004, Paris, Secrétariat des instances de la Francophonie, [s.d.], p. 14.

162. Quelques-uns des noms accolés aux citations que livre le Ministère des Affaires étrangères français comme « Textes de référence » dans la section « Francophonie/Langue française » de son site Internet (source officielle : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france_839/francophonie-langue-francaise_1040).

163. Daniel Baggioni, et Roland Breton, « Communauté(s) linguistique(s), espace(s) francophone(s) et réseaux de communication : le problème de la délimitation d'un/des ensemble(s) dans la "francophonie" », dans *Le français dans l'espace francophone* (Didier de Robillard et Michel Beniamino Bavoux, dir.), t. 2, Paris, Champion, 1996, p. 900.

164. « Pour une franco (poly)phonie », entretien avec Édouard Glissant (*Les Inrockuptibles*, 14/03/2006). Voir également la protestation d'Amin Maalouf « Contre "la littérature francophone" » (*Le Monde des livres*, 10/03/2006).

165. Source officielle : <http://www.francophonie.org/actions/economie/index.cfm>. Curieusement, ce type d'action n'est pas mentionné dans l'élégante brochure en papier glacé qui présente le Cadre stratégique décennal de la Francophonie.

phonie») tout en masquant le caractère directement économique de cette prise de position : ce que la *Francophonie* permet de mettre en avant, c'est par exemple « une attente très forte de la part de nos partenaires étrangers en matière linguistique » (*ibid.*), l'apparent enthousiasme d'un tropisme culturel, qui cautionne des rapports de domination économique au seul profit de la métropole française, dans sa propre concurrence avec les pays anglo-saxons.

Comme c'est souvent le cas avec les mots qui circulent dans l'espace public, la réalité de ces enjeux est opacifiée¹⁶⁶ par le paradoxe fondamental qui supporte la notion de *Francophonie* et la rend difficilement saisissable par une approche rationnalisante. D'une part, on engage la *Francophonie* dans un processus historique de distinction culturelle ; d'autre part, on l'arrache à ses déterminations en la renvoyant aux idéaux désincarnés de pureté linguistique et d'humanisme universel. L'aporie constitutive du discours sur la *Francophonie* se lit ainsi dans l'ambiguïté entre une posture de défense à l'égard d'un capital culturel conçu comme un patrimoine partagé par-delà les frontières politiques et une posture d'émergence, dans la mesure où ce patrimoine se voit recapitalisé à l'échelle mondiale et dans la conjoncture politico-économique qui fait sens, d'abord, pour la seule France contemporaine.

François PROVENZANO

Robillard D. de, Beniamino M. (dir.) et Bavoux Cl. (collab.), *Le français dans l'espace francophone : description linguistique et sociolinguistique de la Francophonie*, Paris, Champion, 2 tomes, 1993 et 1996 ; Klinkenberg J.-M., « La conception essentialiste du français et ses conséquences. Réflexions polémiques », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 79, 2001.

166. Éric Hazan, à propos de la *lingua quintae respublicae* qu'il s'attache à démonter dans son dernier livre, parle d'« écran sémantique » (*LQR. La propagande du quotidien*, Paris, Raisons d'agir, 2006, p. 16).

p. 805-824 ; Beniamino M. et Gauvin L. (dir.), *Vocabulaire des études francophones. Les concepts de base*, Limoges, PULIM, coll. « Francophonie », 2005.

Mots corrélés : DIVERSITÉ CULTURELLE, GLOBALISATION, MONDIALISATION